

CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE DU 25 OCTOBRE 2013

L'an deux mille treize, le vingt cinq Octobre à 19 H 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. FOURNIER Hubert, maire.

Présents : MM. FOURNIER, DEROUET, LUCAS JC, POMMIER A., PETIT, MENEAU, BORNE, ALLAIRE, POMMIER S.

Absents : M. BLANDIN, Mme CORNET (excusés), M. JACQUET,

Date de convocation : 15/10/2013

Objet : Décision Modificative budget
Primes de fin d'année
Virements de crédits
Assainissement
Questions diverses

DECISION MODIFICATIVE BUDGET

Le Conseil Municipal arrête les décisions modificatives qui s'équilibrent en recettes et en dépenses à :

- Commune : 44 163.00 € pour la section de fonctionnement
- Assainissement : 100.00 € pour la section de fonctionnement et à 100.00 € pour la section d'investissement

DIAGNOSTIC DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

Après étude, il est décidé d'attribuer le marché à l'entreprise la mieux disante au regard des critères du marché, soit IRH Ingénieur Conseil.

Le prix du marché conclu est de 21 400.00 € HT, soit 25 594.40 € TTC.

Une demande de subvention sera effectuée pour cette étude diagnostic auprès de :

- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne au taux de 50 %
- Conseil Général du Loiret au taux de 10%

Le délai de réalisation de cette étude est fixé à 12 mois (maximum)

INFOS TERRAIN

Le Conseil est avisé que Mme QUELIN a décidé de vendre son terrain situé dans la rue des moulins. Le futur lotisseur devrait y réaliser 3 lots à bâtir.

Le terrain que Mme POMMIER souhaite vendre sera viabilisé pour la fin du mois de mars 2014 de par l'Impasse des Druides, les travaux de réfection de la voirie seront ensuite effectués.

DEMANDE DE LA FNACA

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu une demande du responsable local de la FNACA pour savoir s'il serait possible d'avoir une rue appelée « rue du 19 Mars 1962 », en mémoire du cessez-le-feu en Algérie, dans les projets de lotissements en cours.

DEMANDE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

Monsieur FOURNIER signale que de plus en plus d'administrés ont besoin de renseignements, mobilisant les 2 secrétaires qui ne peuvent donc pas effectuer correctement un travail nécessitant un suivi. Il propose que l'une des secrétaires puisse s'installer dans son bureau quand il y a nécessité de ne pas être dérangé (élaboration des factures d'eau ou de cantine, budget, ...), en installant un poste informatique supplémentaire.

Le Conseil émet un avis favorable, des demandes de devis seront effectuées et les crédits seront prévus au budget de 2014.

VIREMENTS DE CREDITS

M. le Maire expose au Conseil que les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2013 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

Travaux de Voirie	Art. 2315	- 500.00 €
Titres de Participation	Art. 261	+ 500.00 €

Le Conseil approuve les virements de crédits indiqués ci-dessus.

PRIMES DE FIN D'ANNEE

Le Conseil Municipal décide d'attribuer des primes de fin d'année aux agents communaux. Pour les agents à temps non complet, elles seront fixées au prorata du nombre d'heures.

Le Conseil Municipal décide d'appliquer une augmentation de 2 % par rapport au montant de 2012, ce qui produira :

- Pour les agents à temps complet : $667 \text{ €} \times 102 \% = \mathbf{680.00 \text{ €}}$
- Pour les agents à temps non complet, la prime évoluera entre : $171 \text{ €} \times 102 \% = \mathbf{175.00 \text{ €}}$ et $610 \text{ €} \times 102 \% = \mathbf{622.00 \text{ €}}$ (en fonction du nombre d'heures effectuées).

CHEMIN DES AVANTS GARDES

Monsieur FOURNIER signale au Conseil qu'il a reçu M. CABOURDIN et Melle FEREOLE, ainsi que les parents de M. CABOURDIN au sujet de l'entretien du chemin. Ceux-ci ont signalé qu'ils ont agréé à toutes les demandes de la Commune et qu'ils ont payé une Taxe Locale d'Équipement. Ils précisent également, qu'ils vont créer une société commerciale pour l'exploitation de leur site, qui entraînera pour la commune le recouvrement de la CVAE et de la TFE.

M. FOURNIER précise qu'un devis a été établi par la SARL MENEAU GERIN pour un décapage et un remblaiement en béton concassé (des prix ont été demandés à diverses entreprises). Le coût serait de l'ordre de 7 000 € HT, mais M. MENEAU précise que cette solution ne tiendra pas définitivement.

Autre solution proposée : un traitement sur environ 35 cm en chaux et ciment. Le coût serait de l'ordre de 21 000 € HT. M. MENEAU précise que cette solution est certes plus onéreuse, mais que cela tiendra dans le temps.

Par 7 voix pour et 2 abstentions, le Conseil décide de prévoir cette dépense sur le budget de 2014. Des devis seront demandés afin d'avoir d'autres estimations.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Monsieur POMMIER : précise que la stèle qui sera installée en mémoire de l'aviateur américain n'aura plus un plan incliné, mais un plan vertical afin de protéger la gravure qui sera fait dessus.
Le Syndicat se réunit le 7 Novembre et fêtera le départ en retraite de Jean-Pierre TESSIER à cette occasion.
- ✓ Monsieur ALLAIRE : Signale qu'il a récupéré de la terre de remblai suite aux travaux effectués par le Conseil Général dans la rue des Vignes de Bouan. Si besoin, lui demander.
Il demande que la butte de la station d'épuration située entre la rivière et le merlon soit retirée sur environ 1 mètre pour que les engins puissent passer sans problème, dans le cadre des travaux réalisés par l'AFR.
- ✓ Madame BORNE : Donne le compte rendu de l'AG de la Gym. Ils ont de moins en moins d'adhérents et le budget est difficile à boucler. Peut-on faire quelque chose pour les aider. Monsieur FOURNIER signale que des crédits sont encore disponibles et qu'il faut que l'association fasse un courrier pour demander une subvention complémentaire. Le Twirling ayant également une situation financière difficile due aux dépenses des moniteurs nécessaires pour la réussite du club en compétition peut également faire un courrier.
- ✓ M. ALLAIRE : signale qu'ils vont être obligés de faire une Assemblée Générale pour créer des statuts pour l'AFR avec les propriétaires du Val, compte tenu d'une nouvelle législation.
Il informe le conseil que la cabane des gaulois la plus proche de la haie sera démontée prochainement
- ✓ Monsieur MENEAU : informe que la maison de M. BOUTIN (angle route de Sully et du Gué Pénillon) est à vendre avec un terrain constructible de 1500 m² en assainissement individuel. Il a été contacté par la personne disposée à acheter, qui souhaite savoir s'il est possible de réaliser 2 lots dans le terrain en se raccordant sur le réseau de tout à l'égout ? Il a vérifié la pente qui serait bonne. Le constructeur serait d'accord pour prendre en charge le coût de l'extension du réseau.
Il convient de demander un certificat d'urbanisme, celui précédemment délivré n'étant plus valable. Toutefois, le zonage du PLU prévoit un assainissement individuel sur ce secteur. La réponse en ce sens sera faite en ce sens dans un premier temps.
Il signale qu'il a demandé un devis pour la mise en place d'un passage surélevé sur le carrefour de la rue des Ecoles, la rue du Mothois et la rue de la Roseraie, afin de limiter la vitesse excessive sur ce secteur, et

d'assurer la sécurité pour les véhicules qui sortent de plus en plus de la rue du Mothois compte tenu des lotissements Clos du Mothois et des Bleuets.

- ✓ Monsieur DEROUET : Signale que l'extension du préau de l'école est en cours. L'isolation de l'école a été faite cette semaine.

Une sous-soleuse a été passée dans le terrain jouxtant celui de M. PIEDPLAT pour empêcher le passage des gens du voyage.

La visite du local destiné à l'infirmière a été faite. Il faudra prévoir l'installation d'une cloison, et des toilettes pour la fin de l'année, son bail se terminant au 31 Décembre 2013.

Des devis ont été demandés pour le fauchage des fossés de la commune

- ✓ Monsieur LUCAS : signale que les élections des parents d'élèves ont eu lieu le 11 Octobre. Ont été élus titulaires Mmes AUDEBERT Céline, GORLEZ Lucie, MONTENON Guilène, PARIS Marie-Christine, PEREIRA Magalie, MM PASDELOUP Jérôme, SAMPEDRO José.

Délégués suppléants : Mmes CARRÉ Jessica, CAMUS Caroline, FOURNIVAL Nathalie, ISAMBERT Katia, LENOGUE Magalie, PILLAC Sandra et SALLÉ Karine.

Le maire

Le secrétaire

Les conseillers